

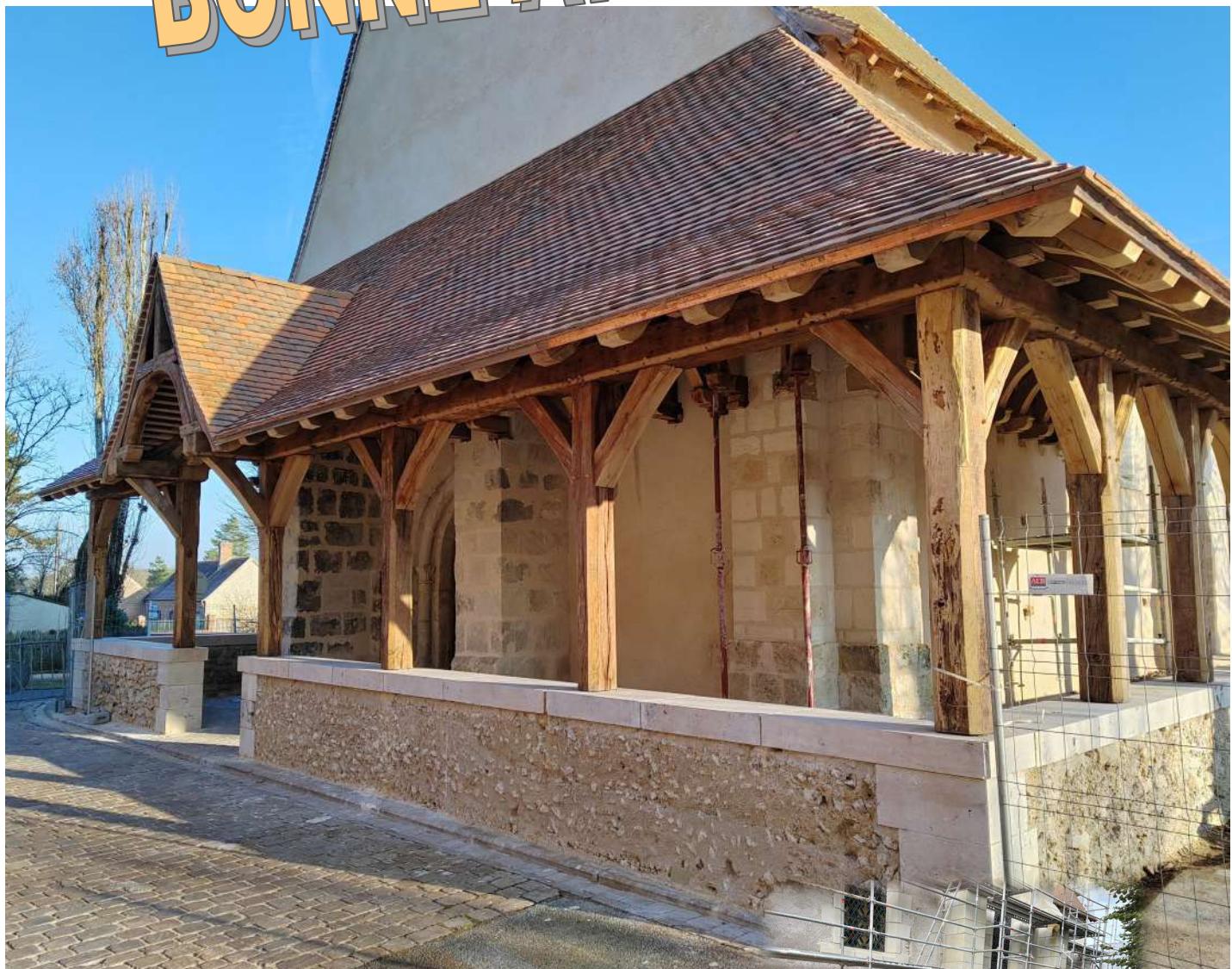


Marcilly en Gault

Bulletin Municipal

Janvier 2026

BONNE ANNEE 2026



SOMMAIRE

LE BULLETIN TOUT EN COULEURS EST SUR LE SITE

<https://www.marcilly-en-gault.fr>



LE MOT DU MAIRE.....	P-3
LA VIE COMMUNALE.....	P-4 à 14
<i>Conseil municipal du 21 novembre 2025</i>	
<i>Travaux dans la commune</i>	
<i>Commémoration du 11 novembre et 5 décembre</i>	
<i>Noël des agents</i>	
<i>Nouvelles règles des élections municipales</i>	
<i>Dématérialisation des procurations</i>	
<i>Délégation militaire départementale/Communes</i>	
<i>Travaux de l'église suite et fin</i>	
<i>Animation de Noël et concert du 14 décembre 2025</i>	
<i>Quelle eau buvons nous ?</i>	
VIE SCOLAIRE.....	P-15
VIE ASSOCIATIVE.....	P-16 à 23
<i>Les associations</i>	
<i>Tennis de table loisir tournoi et loto</i>	
<i>Association culturelle et viticole de la saint Vincent</i>	
<i>Les randonneurs marcillygaultais</i>	
<i>Vie et Santé</i>	
<i>Les amis du bricolage</i>	
<i>L'AREM</i>	
<i>Le Réveil de Marcilly</i>	
<i>Lectures partagées</i>	
<i>Le groupe artistique de Marcilly : théâtre</i>	
<i>Comité des Fêtes</i>	
INTERCOMMUNALITÉ.....	P-24 à 27
<i>Communauté de communes de la Sologne des étangs</i>	
<i>Marpa</i>	
<i>Présence verte</i>	
<i>Syndicat d'entretien du bassin du Beuvron (SEEB)</i>	
DIVERS.....	P-27
QUI FAIT QUOI À MARCILLY?... P-28 à 29	
ÉTAT CIVIL, AGENDA..... P-29	
CONTACTS UTILES..... P-30	
AU FIL DES MANDATS..... P-31 à 32	

Chères Marcigaultaises,

Chers Marcigaultais,

Comme vous le savez les élections municipales approchent, nous sommes donc en *période préélectorale* : le devoir de réserve s'impose !

Je ne me prononcerai donc pas au-delà des informations objectives qui vous ont été délivrées régulièrement au travers des bulletins municipaux trimestriels.

Il est toutefois de ma responsabilité d'attirer votre attention, vous, électrice ou électeur de la prochaine équipe municipale, sur le fait que *la réglementation concernant les communes de moins de 1000 habitants a changé* (cf. p 8 et 9)

Vous ne pourrez plus rayer de noms sur la ou les listes qui vous seront proposées : le faire entraînera la nullité de votre bulletin !



Il est également de ma responsabilité de vous encourager à venir voter massivement : votre déplacement doit être un encouragement personnel pour ceux des Marcigaultais qui ont accepté la charge de s'occuper des intérêts de notre village pour les 6 années à venir.

Il me reste à remercier tous ceux qui m'ont entourée et soutenue pendant 31 ans !

Tous mes vœux de réussite à la nouvelle équipe.

Je serai disponible pour elle, si elle le souhaite.

Bonne année à tous.

Votre Maire

Agnès THIBAULT



CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2025

Membres présents : 11

Agnès THIBAULT, Jean-Pierre AMOUREUX, Charlène BODARD, Patricia CORDIER, Thibault DAPREMONT, Bruno GROSSI, Gaëlle FORNETTE, Patricia IBANEZ, Aline MOLLER-GRASSER, Francis RINGOT, Valérie de SARIAC.

Absents excusés :

Régis DEXANT – a donné son pouvoir à Agnès THIBAULT

Pascal ROUSSEL – a donné son pouvoir à Francis RINGOT

Sébastien GAY

Mme le Maire ouvre la séance à 18h30 et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER.

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte rendu du 26 septembre 2025

Points sur les travaux : église, lavoir

Sécurité centre bourg

Autorisation dépenses d'investissement à hauteur de 25% sur budget 2026

Réservation salle pour une Psychologue

Refuge animalier de Sologne : demande de soutien exceptionnel, chats

Subvention voyage scolaire (Italie)

Subvention Groupe artistique

Délibération pour cumul RIFSEEP et indemnité mouvement de fonds régisseur

SIVOS : avance sur la participation commune 2026

Eau et assainissement :

Délibération afin de déterminer le tarif de la contrepartie de la redevance pour la performance des réseaux d'assainissement collectif. Coefficient de modulation.

Délibération afin de déterminer le tarif de la contrepartie pour la performance des réseaux d'eau potable à appliquer sur les factures d'eau des abonnés pour l'année 2026. Coefficient de modulation.

Communauté de communes de la Sologne des Etangs :

Convention constitutive d'un groupement de commandes permanent conclue entre la CCSE et ses communes membres

Modalités de facturation des sessions de formations aux gestes des premiers secours

Projet de mutualisation communauté de communes : classement des voies communales.

Dates à retenir :

Dimanche 14 décembre : marché de Noël et concert Chœur et Partage

Samedi 3 janvier : Vœux du Maire

Dimanche 11 janvier : messe en présence de Mgr Francis BESTION, évêque de Blois

Après-midi des seniors et organisation colis de Noël

Noël des agents

Questions et informations diverses

Compte-rendu du conseil municipal du 26 septembre 2025 : approbation à l'unanimité

Point sur les travaux :

Lavoir : travaux terminés, terrain remblayé

Eglise : sur cette fin de chantier le planning est tendu, mais la réception des travaux intérieurs se fera comme prévu le 2 décembre 2025.



La programmation des cloches reste à finaliser : a priori sonnerie toutes les heures une fois entre 8h et 20h, sonneries particulières pour mariages, enterrements

Sécurité centre bourg :

Abordée une nouvelle fois à la suite de l'entrée intempestive d'un véhicule dans la propriété d'un riverain, Mme le Maire rappelle l'étude globale réalisée par l'Agence Technique Départementale dont une partie a déjà donné lieu à des travaux route de Salbris et route de Neung. Les points particuliers de l'accès aux jeux pour enfants, de la sortie de l'école et de la garderie devront être traités dès que possible.

Autorisation dépenses d'investissement à hauteur de 25% sur budget 2026 :

Cela représente 308 164 € pour le budget principal et 27 063 € pour le budget Eau et assainissement. Unanimité.

Réservation salle pour une Psychologue :

Il s'agit d'une mise à disposition ponctuelle et temporaire d'un local permettant des rendez-vous en fonction des demandes, dans l'attente d'une éventuelle installation. Accord du Conseil sur le choix du four à pain.

Refuge animalier de Sologne :

Une nouvelle fois la situation critique du refuge est abordée ; si la gestion a été assainie, les difficultés rencontrées sont liées au manque crucial de place. Des projets sont en cours : la commune a déjà versé des subventions par le passé mais le Conseil préfère cette fois-ci attendre la consolidation de ceux-ci.

Pour tenter de résoudre le problème des chats errants dans le village, le Conseil approuve la signature d'une convention avec la SPA afin d'organiser leur stérilisation.

Subvention voyage scolaire :

Versement de 75 € par élève de Marcilly pour l'organisation d'un voyage en Italie par le collège de Neung. Unanimité.

Subvention Groupe artistique :

Après discussion, le Conseil confirme le montant de 500 € évoqué lors de la séance précédente.

Subvention tennis de table :

Montant de 500 € accordé à l'unanimité

Cumul RIFSEEP et indemnité mouvement de fonds régisseur : approuvé à l'unanimité.

SIVOS :

Avance sur la participation de la commune au budget 2026 d'un montant de 15 440 €. Unanimité.

Eau et assainissement

- Délibération afin de déterminer le tarif de la contre-valeur de la redevance pour la performance des réseaux d'assainissement collectif. Coefficient de modulation.
- Délibération afin de déterminer le tarif de la contre-valeur pour la performance des réseaux d'eau potable à appliquer sur les factures d'eau des abonnés pour l'année 2026. Coefficient de modulation.

Dans le cadre du « Plan Eau – plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau », un volet porte sur la réforme des redevances.

Si la commune n'a aucun pouvoir sur les différentes taxes figurant sur les factures, elle est dorénavant impliquée, c'est-à-dire acteur de la performance de ses installations. Ainsi, plus celles-ci seront performantes, moins les taxes seront importantes. D'où l'élaboration d'un coefficient qui, actuellement, pour



l'assainissement est de 0.60 et de 0.35 pour le réseau d'eau portable. A charge pour les communes d'engager les travaux nécessaires avec le concours de l'Agence de l'Eau. Le Conseil prend acte de ces nouvelles modalités.

Sachant que le transfert de la compétence « Eau » à la CCSE n'est plus à l'ordre du jour, la commune va devoir reprendre l'étude patrimoniale qui a été menée, commencer à suivre ses préconisations et en parallèle prévoir l'augmentation régulière du prix de l'eau.

Communauté de communes de la Sologne des Etangs :

- Convention constitutive d'un groupement de commandes permanent conclue entre la CCSE et ses communes membres : il permettrait une consultation unique pour répondre aux besoins de plusieurs acheteurs en matière de travaux, de fournitures ou de services. Accord à l'unanimité.
- Modalités de facturation des sessions de formations aux gestes des premiers secours : le regroupement à la CCSE facilite la participation des agents qui, à défaut, devraient se déplacer à Blois. Unanimité.
- Projet de mutualisation communauté de communes : classement des voies communales. Déjà évoqué lors d'une séance précédente, ce projet ne semble pas être d'un intérêt certain pour la commune et demande des recherches complémentaires.

Dates à retenir :

- Vendredi 12 décembre 2025 : Noël des agents à 18h30
- Samedi 14 décembre 2025 : animation de Noël dans le centre bourg de 10h à 13h, concert Chœur et Partage à 16h dans l'église restaurée
- Samedi 3 janvier 2026 : vœux du Maire à 18h30
- Dimanche 11 janvier 2026 : Messe à 10h en présence de Mgr Francis BESTION évêque de Blois
- Après-midi des seniors et organisation colis de Noël : date à déterminer

Questions et informations diverses :

- Décision modificative : 0.01 € en régularisation, 462 € au titre d'intérêts
- Animation de Noël : participation des associations, des commerçants, de l'école, du RPI, stands, loterie....
- Mme le Maire rappelle aux Conseillers l'obligation de répondre à la convocation au Conseil par voie électronique.

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 20h45.

TRAVAUX DANS LA COMMUNE



Après avoir pris du retard, la réfection du lavoir est terminée :

La commune a créé un parking permettant la sécurisation de l'accès à l'espace jeux et au plateau sportif



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE ET DU 5 DÉCEMBRE



UN DEVOIR DE MÉMOIRE



Le 11 novembre, les Marcigaultais ont célébré la mémoire de tous les morts pour la France durant les deux guerres mondiales et aussi sur tous les autres théâtres d'opération du XX^{ème}/XXI^{ème} siècles et le 5 décembre marquant la fin du conflit algérien. C'est sous un beau soleil, le 11 novembre, qu'une foule nombreuse s'est rendue au cimetière, renforcée par des élèves d'une classe du collège de Neung sur Beuvron qui ont entonné la Marseillaise. Tout le monde s'est retrouvé ensuite à la salle des fêtes dans la convivialité.

Ph. M

NOËL DES AGENTS MUNICIPAUX



Ce 12 décembre 2025, Mme le Maire accueillait pour la dernière fois les agents municipaux, leur famille, ainsi que les anciens agents, pour leur souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année. Remerciements et convivialité au menu !

ELECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2026



Réforme mode de scrutin - communes moins de 1000 habitants

(Source : Les Services de l'Etat de l'Isère)

Les lois organique et ordinaire du 21 mai 2025, visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité, modifient le mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants. Elles s'appliqueront dès les élections municipales de mars 2026.

L'appartenance d'une commune à la strate moins de 1000 habitants ou 1000 habitants et plus pourra être définitivement établie après la publication par l'INSEE des chiffres de la population municipale au 1er janvier 2026.

La réforme en bref / ce qui change :

- Généralisation du **scrutin de liste paritaire** (alternance stricte H/F ou F/H).



- Possibilité pour les candidats de déposer des **listes « incomplètes »** (-2 candidats par rapport à l'effectif légal du conseil municipal) :

	Moins de 100 hab.	De 100 à 499 hab.	De 500 à 999 hab.
Effectif légal	7	11	15
Incomplétude acceptée	Au minimum 5 candidats	Au minimum 9 candidats	Au minimum 13 candidats
Candidats supplémentaires	Au maximum 9 candidats	Au maximum 13 candidats	Au maximum 17 candidats

- **Tirage au sort des numéros de panneaux d'affichage** (uniquement dans les communes où 2 listes ou plus seront candidates).
- **Fin du panachage** : les bulletins de vote seront nuls si adjonction ou suppression de noms ; modification de l'ordre de présentation des candidats ; ne comportent pas l'indication de la nationalité des candidats ressortissants d'un État membre de l'UE autre que la France.
- Élection acquise dès le premier tour si une ou deux listes sont candidates ou si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés. **Le vote du quart des électeurs inscrits n'est plus requis pour être élu dès le premier tour.**

Plus possible de candidater au second tour uniquement et le dépôt d'une candidature devient obligatoire pour chaque tour :

- les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au premier tour sont admises au second tour.
- une liste ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au premier tour peut fusionner avec les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au premier tour.

Le conseil municipal est complet ou **réputé complet** et peut procéder à l'élection du maire et des adjoints dès lors qu'il a au moins :

Nombre d'habitants	Composition complète du CM	Composition réputée complète du CM
Moins de 100	7	5
Entre 100 et 499	11	9
Entre 500 et 999	15	13

Élection des adjoints au scrutin de liste paritaire (alternance stricte H/F ou F/H) à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel (liste bloquée) :

- L'obligation de parité ne s'applique pas au couple maire/adjoint. Le premier adjoint peut donc être du même sexe que le maire.
- Le conseil municipal détermine le nombre d'adjoint, dans la limite de 30% de **l'effectif légal** du conseil, arrondi à l'entier inférieur (article L. 2122-2 du CGCT) **OU** dès lors qu'il est fait application de l'exception d'incomplétude au conseil municipal, dans la limite de 30% **l'effectif réel** (article L. 2121-2-1 du CGCT). **Pas de possibilité de présenter une liste incomplète de candidats aux fonctions d'adjoints.**
- En cours de mandat, en cas de vacance d'un siège d'adjoint, le respect de la parité n'est pas exigé pour procéder au remplacement.

La réforme en bref / ce qui ne change pas :

- Désignation du/des conseiller(s) communautaire(s) dans l'ordre du tableau après l'élection du maire et des adjoints.
- Élections partielles complémentaires (portant sur les sièges vacants uniquement) et non intégrales (comme dans les communes de 1000 habitants et plus)

Pas de remboursement de la propagande électorale (affiches, bulletins de vote et circulaire).



DÉMATÉRIALISATION DES PROCURATIONS

(Source : services de la préfecture du Loir et Cher)

Le décret n°2025-1059 du 3 novembre 2025 relatif à la dématérialisation complète de l'établissement et de la résiliation d'une procuration et portant diverses modifications du code électoral généralise, d'une part, la possibilité d'établir une procuration entièrement en ligne et apporte, d'autre part, des modifications du code électoral.

Désormais, pour toutes les élections, le mandant qui a souhaité utiliser la télé-procédures en ligne est "*dispensé de se présenter*" dans un commissariat ou une gendarmerie pour faire attester son identité, "*s'il atteste de son identité à l'aide d'un moyen d'identification électronique présumé fiable et certifié*".

Cette procédure dématérialisée, **facultative** pour les électeurs, est valable sous deux conditions :
1° L'usager possède une carte d'identité au format "carte de crédit" (CNIE) ayant la particularité d'abriter une puce électronique qui permet, via un smartphone, de procéder à une certification de son identité. Il est possible, pour un usager majeur détenteur d'une ancienne carte d'identité valable encore plus d'un an, de demander le renouvellement de sa carte d'identité pour bénéficier de l'identité numérique .

2° L'usager fait certifier son identité dans une mairie dotée d'un dispositif de recueil (DR) qui propose la certification de l'identité numérique : la certification est valable cinq ans.

La liste des mairies qui proposent la certification de l'identité numérique est consultable ici : <https://france-identite.gouv.fr/identite-numerique-certifiee/>

Rappel de certaines modalités relatives à la portée géographique des procurations :

- Si le mandant et le mandataire n'ont pas besoin d'être inscrits dans la même commune, le mandataire doit, en revanche, toujours se rendre dans la commune du mandant pour voter à sa place.
- Lorsqu'une procuration est établie dans une commune située outre-mer, celle-ci peut envoyer la procuration au maire de la commune du mandant par simple mail avec accusé de réception, que la commune se trouve outre-mer ou en métropole. Le dispositif est le même dans l'autre sens (de la métropole vers une commune ultramarine). Ce dispositif est impossible pour deux communes situées toutes deux sur le territoire métropolitain.

CONTACTS DÉLÉGATION MILITAIRE DÉPARTEMENTALE / COMMUNES

La Délégation Militaire Départementale (DMD) a organisé en octobre et novembre des réunions en direction des communes pour faire un point sur la situation des armées, expliquer leurs missions et rappeler les attendus au regard des collectivités.

Les missions de la DMD ont été présentées de la façon suivante :

(source : extraits power.point DMD)

Gestion des crises

Le délégué militaire départemental est le conseiller militaire du préfet de département. Il est présent à la préfecture quand le centre opérationnel du département (COD) est activé, un centre opération est alors activé au sein de la DMD par des réservistes.

Son action est subordonnée à l'état-major de la zone de défense ouest 'EMZD-O) aux ordres d'un général.

La DMD tient à jour différents plans de crise (inondation, accident nucléaire...) qui donnent lieu à des entraînements. Elle dispose aussi de dossiers sur tous les points d'intérêts vitaux (PIV) du département.

En cas de crise, les moyens militaires interviennent en complémentarité de ceux de la police, de la gendarmerie, des pompiers, de la sécurité civile.



Sentinelle

La DMD appuie la section sentinelle déployée dans le département et conseille le préfet sur son utilisation.

Le DMD adjoint commande la section sentinelle dans l'exécution de ses missions, patrouilles de surveillance (4 sites actuellement) et apporte un appui aux forces de sécurité intérieure (FSI).

La section sentinelle, en liaison avec l'EMZD-O, et sur demande de la préfecture, peut être renforcée pour des évènements particuliers.

Rayonnement

Vers la jeunesse au travers des classes de défense, café défense, activités sportives (devoir de mémoire, présentation des armées, présentation des métiers des armées...)

Vers les collectivités territoriales (département, mairies ...) au travers des correspondants défense des communes, des élus. Le but est d'informer les collectivités des grandes orientations de la défense, de sonder les moyens qui pourraient concourir aux missions propres et de les aider à la préparation d'une gestion de crise (création de stocks, lieux d'hébergement ...).

Signature de conventions pour aider à l'installation des familles de militaires sujettes à de nombreuses mutations (logement, santé, travail du conjoint ...).

Vers les entreprises (sensibilisation à la défense, gestion des réservistes, travail des conjoints, subventions pour des activités vers la jeunesse...)

Devoir de mémoire

Organisation des cérémonies patriotiques sur les villes principales, appui aux mairies sur demande pour les autres.

Soutien aux associations d'anciens combattants.

Aide financière aux anciens combattants (participation à la commission d'attribution des aides de l'Office national des anciens combattants).

Ces missions sont assurées avec le concours indispensable de réservistes opérationnels et de citoyens.

TRAVAUX DE L'ÉGLISE SUITE ET FIN



Le coq du clocher rescapé des travaux de rénovation



Construction du muret support de la charpente du caquetoire

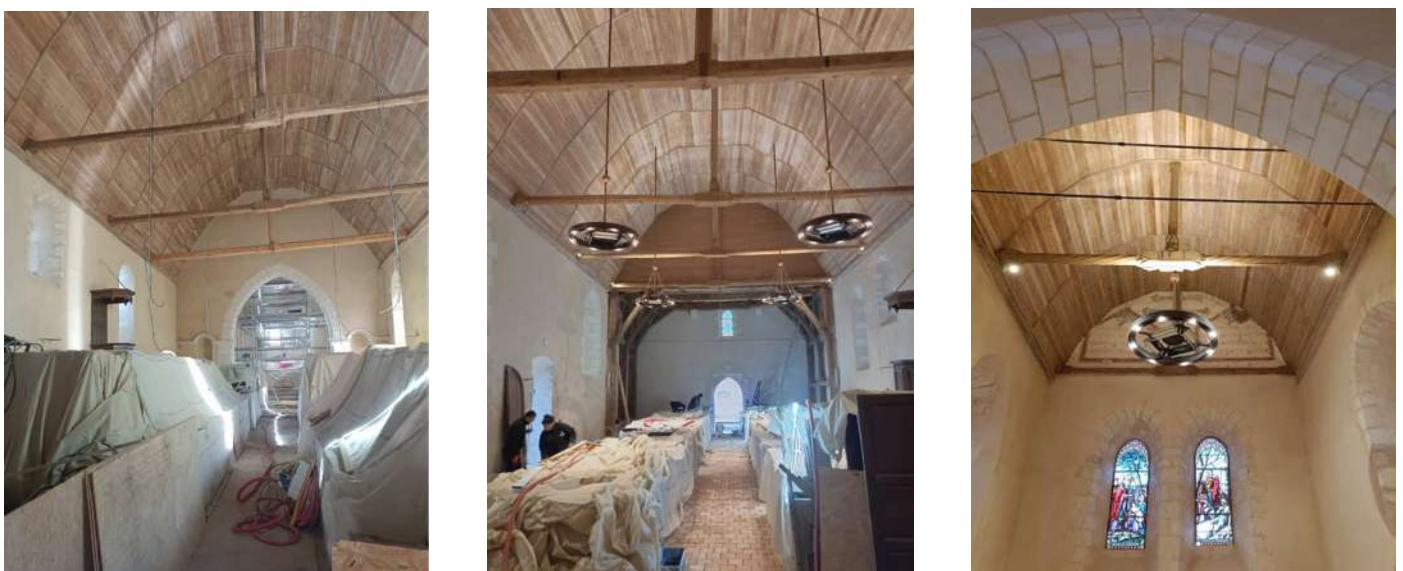


Mise en place de la charpente du caquetoire





Achèvement de la charpente du caquertoire



Achèvement des travaux intérieurs et nettoyage du chantier



Mise à disposition



Incongru ?? Non !
Prochain challenge !



ANIMATION DE NOËL ET CONCERT CHŒUR ET PARTAGE DU 14 DÉCEMBRE

Une animation de Noël réussie à Marcilly-en-Gault

À l'approche des fêtes de fin d'année, la commune de Marcilly-en-Gault a vécu un moment magique à l'occasion de l'animation de Noël organisée par le Comité des fêtes. Petits et grands se sont retrouvés dans une ambiance chaleureuse et conviviale, fidèle à l'esprit de Noël.

Pour l'occasion, le site avait revêtu ses plus belles décos scintillantes, plongeant les visiteurs dans un univers féerique. De nombreuses animations étaient proposées : ateliers créatifs avec ventes de déco-
ration de Noël, pour les enfants jeux, moments de partage et stands gourmands offrant chocolat chaud et douceurs sucrées.

Sans oublier le vin chaud préparé par l'association viticole.

L'un des temps forts de l'événement a été l'arrivée tant attendue du Père Noël, qui a enchanté les plus jeunes. Les enfants et les plus grands ont pu échanger avec lui, poser pour des photos souvenirs et repartir avec des étoiles plein les yeux.

Grâce à l'engagement et au dynamisme des bénévoles, cette animation de Noël a été une véritable réus-
site. Elle a permis de rassembler les habitants de Marcilly-en-Gault autour de valeurs de convivialité, de partage et de solidarité, annonçant avec joie l'arrivée des fêtes de fin d'année.

Patricia IBANEZ

Présidente du Comité des Fêtes





L'animation de Noël se clôturait l'après midi du 14 décembre par le concert de « Chœur et Partage » de Loreux (où de nombreux marcigaultais chantent). Il inaugurait brillamment avec une superbe acoustique l'intérieur de l'église rénovée, pleine pour cette première occasion.

A. M-G



QUELLE EAU BUVONS-NOUS ?



Délégation départementale de Loir-et-Cher

Département santé environnementale et déterminants de santé



Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultat à afficher en mairie

Affaire suivie par :

Betty BLAUMEISER
Tél: 02 37 77 34 75

Destinataire(s)

MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE MARCILLY-EN-GAULT

La synthèse annuelle de la qualité de l'eau par commune (infofacture) est disponible au lien suivant :
<https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/qualite-de-leau-potable-synthese-annuelle-par-commune-info-facture> et ci-après les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

COMMUNE DE MARCILLY EN GAULT

Prélèvement	00111719	Commune	MARCILLY-EN-GAULT
Unité de gestion	0064 COMMUNE DE MARCILLY EN GAULT	Prélevé le :	mercredi 08 octobre 2025 à 10h46
Installation	UDI 000497 MARCILLY EN GAULT	par :	LGB
Point de surveillance	P 0000000560 LE BOURG	Type visite :	D1
Localisation exacte	MAIRIE, ROBINET KITCHENETTE		

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
Température de l'eau	17,1	°C			25,00
pH	7,9	unité pH			9,00
Chlore libre	<0,05	mg(Cl2)/L			
Chlore total	0,11	mg(Cl2)/L			

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : INOVALYS - SITE DE TOURS 3703

Type de l'analyse : D1FE

Code SISE de l'analyse : 00123216

Référence laboratoire : 2509065664-D1FE00123216

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Coloration	<5	mg(Pt)/L				15,00
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélographique NFU	1,0	NFU				2,00

PA AMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)	0			
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)	0			

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	8,1	unité pH			6,50	9,00
----	-----	----------	--	--	------	------

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	336	µS/cm			200,00	1100,00
---------------------	-----	-------	--	--	--------	---------

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0,010	mg/L				0,10
-------------------	--------	------	--	--	--	------

FER ET MANGANESE

Fer total	66	µg/L				200,00
-----------	----	------	--	--	--	--------

OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Arsenic	8,0	µg/L		10,00		
---------	-----	------	--	-------	--	--

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00111719)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. À noter la présence d'arsenic.

Blois, le 5 novembre 2025

Pour le Préfet,
Pour la directrice départementale,
L'ingénierie d'études sanitaires

signé :

Anaïs CHUNLEAU

ARS CVL - 41, rue d'Auvergne - 41018 BLOIS CEDEX Tél: 02 38 77 34 56 site internet : www.ars.centre-val-de-loire.sante.fr



LA VIE SCOLAIRE

ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE L'ANNÉE 2025/2026

Cette rentrée est marquée par l'arrivée d'un nombre important d'élèves en Petite Section. Vingt-trois enfants ont effectué leur première rentrée à l'école, une étape éducative importante créatrice de nouveaux repères affectifs et sociaux. Nos équipes pédagogiques ont été attentives pour les accueillir dans les meilleures conditions possibles, nous les remercions. Le Sivos a recruté Mme Prévost pour assurer les missions d'ATSEM dans la classe de Mme Costa à l'école de Marcilly-en-Gault.

Cent vingt-sept élèves sont accueillis dans les trois écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal. Douze résident à Loreux, quarante-quatre à Marcilly-en-Gault, quarante-huit à Millançay et huit à Villeviehiers.

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Gazé, professeur des écoles, qui a été nommée à l'école de Villeviehiers depuis début septembre.

Les détails de l'organisation pédagogique sont synthétisés dans le tableau ci-dessous

ECOLES	MARCILLY-EN-GAULT	MARCILLY-EN-GAULT	MILLANCAY	MILLANCAY	VILLEHERVIERS	VILLEHERVIERS
CLASSES	PS/MS/GS	GS/CP	PS/MS	CP/CE1	CE2	CM1/CM2
EFFECTIFS PAR NIVEAU	9/8/5	16/7	14/6	7/13	19	10/13
EFFECTIFS PAR CLASSE	22	23	20	20	19	23
ENSEIGNANTES ATSEM	Mme Joubert ATSEM : Mme Deseine	Mme Costa ATSEM : Mme Prévost	Mme Prévault ATSEM : Mme Legras	Mme Barbieu/ Mme Burdelski	Mme Gazé	Mme Laurent



Ambiance d'automne et paysage d'automne

Classe de madame Joubert



NOUVEAU PROJET « CHORALE » EN 2026.

Face aux retours positifs de tous les acteurs lors de la première édition en 2024, les équipes enseignantes, les membres de la chorale « Chœur et partage » et les élus ont choisi de reconduire ce projet en 2026.

Ce programme intergénérationnel commun à toutes les classes du Regroupement Pédagogique Intercommunal va permettre aux élèves d'interpréter un répertoire de chants sous la responsabilité des enseignantes aidées par M. Michel Renault, chef de Chœur.

Les enfants des classes de Mme Joubert, de Mme Prévault et de Mme Costa se produiront sur une scène à Marcilly-en-Gault le vendredi 29 mai 2026, ceux des classes de Mme Barbieu, de Mme Gazé et de Mme Laurent à la pyramide de Romorantin-Lanthenay le mardi 9 Juin 2026. Veuillez noter ces deux dates sur vos agendas afin de venir les soutenir et les encourager. Ce projet demande beaucoup d'investissement sur le plan humain, matériel et financier. Si des personnes ou des partenaires souhaitent apporter une aide, vous pouvez vous rapprocher de Mme Levent, secrétaire du Sivos, au 06 75 19 74 77.

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX LE VENDREDI 29 MAI ET LE MARDI 9 JUIN 2026.

Philippe JACQUET

Président du SIVOS, Adjoint au Maire de Millançay



LA VIE ASSOCIATIVE

LES ASSOCIATIONS DE MARCILLY

COMITÉ des FÊTES	Patricia IBANEZ	06 11 01 60 34
A.C.V.S.V (Association Culturelle et Viticole de la Saint Vincent)	Christian BONNOT	06 73 93 94 56
THÉATRE (Groupe Artistique de Marcilly)	Sylvie BILBAULT	02 54 96 67 77
Le RÉVEIL de MARCILLY	Pascal ROUSSEL	06 20 45 47 28
AMICALE des ÉCOLES (Regroupement Pédagogique Intercommunal)	amicale.mlv@gmail.com	06 44 32 76 10 / 06 85 01 59 67
ASSOCIATION CULTURELLE du FOUR à PAIN COMMUNAL	Christophe BOUCHET	02 54 96 67 45
Les RANDONNEURS MARCILLYGAULTAIS	Alain GUILLOU	02 34 33 80 20
ASSOCIATION COMMUNALE de PÊCHE à la LIGNE	Patrick BON	06 18 25 40 94
« VIE et SANTÉ » (Gymnastique, Yoga, Échecs, Atelier créatif)	Françoise SAUTRAY	06 81 20 20 56
FOOTBALL CLUB de MARCILLY (F.C.M)	Florent DESPREZ	02 54 98 25 32
ANC. COMBATTANTS (39/45, Prisonniers, Résistants, A.F.N)	Serge POUPAT	02 64 96 67 86
COOPÉRATIVE SCOLAIRE	M. COSTA, N. JOUBERT	voir école
TENNIS DE TABLE LOISIR	Virginie DUPRAY	06 64 98 02 46
SECOURS CATHOLIQUE	Jean CHAUVIN	06 52 13 93 81
Les RENCONTRES des MARCILLY de FRANCE	Jean Charles ROUSSEL	06 20 77 12 60
SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR (41)	Régis DEXANT	06 22 15 10 95
Les AMIS de la GENDARMERIE	Philippe de la HARPE	06 08 77 47 89
AREM Restauration de l'Eglise de Marcilly en Gault	Bruno GROSSI	06 35 42 53 65
LES AMIS DU BRICOLAGE	Jacky GAY	02 54 96 68 39

TENNIS DE TABLE LOISIR



RENCONTRE MARCILLY / SAINT VIATRE EN TENNIS DE TABLE

Après avoir été dominée au ping-chrono en première partie avec un score de 17 à 21 pour Saint Viâtre, l'équipe de Marcilly a tout donné en deuxième partie de la compétition :

Premier match 4-10 Deuxième match 2-13 Troisième match 4-12 Quatrième match 5-12

Soit un total de 47 points pour Marcilly contre 15 points pour Saint Viâtre. Un grand bravo à toute l'équipe





A l'occasion de son 10ème LOTO,

L'association « Tennis de Table » de Marcilly en Gault a organisé un super Loto

le samedi 6 Décembre 2025. En effet les lots étaient plus qu'alléchants : SPA, Tapis de marche, Vélo, TV Led, Bons d'achat etc... 125 personnes ont répondu présentes.

Une vraie réussite pour l'équipe. A l'année prochaine et bonnes fêtes de fin d'année.

La Présidente Virginie DUPRAY

ASSOCIATION CULTURELLE ET VITICOLE DE LA SAINT VINCENT (ACCSV)



FETE DE LA SAINT VINCENT

L'ACCSV organise le 25 janvier 2026 son assemblée générale et fête également son saint patron : St VINCENT
Pour l'occasion, à 9 h précise en l'église de Marcilly superbement rénovée, sera célébrée la messe de St VINCENT avec la participation des trompes de la Frénais.



Le célèbre vin chaud de l'ACCSV sera proposé également à partir de 9 h sur la place du village animé par le toujours efficace Réveil de Marcilly.

A cette occasion, Mérédith occupera le four à pain du village, pour nous préparer une fournée qui sera mise en vente à partir de 10h30. A 11 H la salle des fêtes accueillera l'assemblée générale pendant laquelle vous pourrez prendre votre cotisation 2026, participer au vin d'honneur et gagner à la tombola des lots offerts par les commerçants du village

MEILLEURS VŒUX POUR 2026 ET BONNE FÊTE DE LA SAINT VINCENT

Le Président

Christian BONNOT



LES RANDONNEURS MARCILLYGAULTAIS

Calendrier des petites marches douces du Mardi.

Janvier, Février, Mars.

Dates	Lieu de la rando	distances	Départ de Marcilly Salle des fêtes	Départ de St Viâtre	Lieu de rendez-vous
13 Janvier	Marcilly en Gault	5,3 km	9h10		Etang communal ---9h15
27 Janvier	St Viâtre	4 à 5 km Aller-retour	8h45	9h	Chemin de Neuzieux
10 Février	Neung / Beuvron	4,1 km	9h		Stade de foot, Neung --9h20
24 Février	Marcilly en Gault	4 à 5 km Aller-retour	9h		Château d'eau,Marcilly--9h15-
10 Mars	Yvoy le marron	4,7 km	8h45	9h	Place de l'église,Yvoy
24 Mars	St viâtre	4 à 5 km Aller-retour	8h45	9h	Chemin de Neuzieux

Contact : St Viâtre -Jocelyne Racault 06-22-14-40-03

Planning des randonnées organisées le mardi.

Saison 2025-2026.

dates	Lieu de la rando	distances	Départ de Marcilly	Départ de la rando	Lieu de rendez-vous	organisateur
6 Janvier	Lamotte -Beuvron	10,5km	8h	8h30	Stade des bruyères	St Viâtre
13 Janvier	Marcilly en Gault	5 à 8 km , Aller-retour	9h	9h	Parking de la salle des fêtes	Marcilly
20 Janvier	Montrieu en Sologne	9,8km	8h	8h30	Place de l'église	Marcilly
27 Janvier	St Viâtre	6 à 11km Aller-retour	8h45	9h	Chemin de Neuzieux	St Viâtre
3 Février	Chaumont sur Tharonne	6 à 8,5km Aller-retour	8h	8h30	Chemin de Bouchetault	St Viâtre
10 Février	Villeny	8,5km	8h30	9h	Place de l'église	St Viâtre
17 Février	Marcilly en Gault	10km	8h30	8h30	Etang communal	Marcilly
24 Février	Marcilly en Gault	5 à 8 km Aller- retour	8h45	8h45	Parking de la salle des fêtes	Marcilly
3 Mars	Vouzon	9,7km	8h	8h30	Route d 2020 GR3C	St Viâtre
10 Mars	Marcilly en Gault	6 km	9h	9h	Parking de la salle des fêtes	Marcilly
17 Mars	Courmemin	9,5km	8h	8h30	Parking de la salle des fêtes	Marcilly
24 Mars	St Viâtre	5 à 8 km Aller -retour	8h45	9h	Chemin de Neuteau	St Viâtre

Pour tous renseignements concernant ces randonnées,voici des contacts téléphoniques.

Marcilly :Alain Guillot 06-29-54-72-52

Claudine Girault 06-25-97-35-15

St Viâtre : Claude Dupont 06-84-14-54-34 -Yves Racault 06-88-06-65-93

Rendez-vous le 29 mars 2026 pour la Randonnée de Printemps
En attendant,

Les randonneurs marcillygaultais vous souhaitent de bonnes fêtes et une très bonne année 2026



VIE ET SANTÉ

Les adhérents des activités Gym, Yoga, de l'atelier de Loisirs créatifs et de l'atelier d'Échecs, vous souhaitent une très belle année 2026



LES AMIS DU BRICOLAGE

Venez réparer avec nous, vos objets en panne, abîmés ou cassés
(appareils électriques, électroménagers, jouets ou autres),
de 14H à 18H chaque mois (le troisième mercredi)



AGENDA 2025 / 2026

17/09, 15/10, 19/11, 17/12, 21/01, 18/02, 18/03, 15/04, 20/05, 17/06, 15/07

Pour tout renseignement : Jacky : 02 54 96 68 39 (après 18h) Bernard : 06 25 41 28 79
Gérard : 06 09 35 53 02 Alain : 06 66 94 69 18 Johnny : 07 50 52 52 77



*Après quatre années de travaux et une restauration de grande ampleur,
l'église St Martin de Marcilly-en-Gault rouvrira ses portes au culte
le dimanche 11 janvier 2020
en présence de Mgr Francis Bestion, évêque de Blois.*

La messe sera célébrée à 10 heures par le père Yves Magloire-Olloué



Nous nous retrouverons à la salle des fêtes après la messe pour partager un apéritif offert par la municipalité.

Tous ceux qui le souhaitent pourront ensuite rester pique-niquer en apportant un plat à partager (quiches, salades, gâteaux, etc...) Venez nombreux, en famille et entre amis, du village et des alentours, pour vivre ensemble ce moment fort.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter l'AREM : contact.arem41@gmail.com



RÉVEIL DE MARCILLY

Encore une année qui s'achève et qui fut encore riche en événements pour le Réveil de Marcilly, à part les sorties classiques (St Vincent, 8 mai, notre concert annuel, la marche d'inauguration (qui fut un grand succès), 14 juillet, 11 novembre etc ...) l'apothéose est bien sûr tous les efforts réalisés par tous les musiciens pour la réalisation d'un reportage réalisé par France TV (FR3) sous la houlette de Xavier Gasselin sur 3 fanfares en Loir et Cher (quelle fierté pour le Réveil et la commune d'avoir été choisis), nous avons été filmés plusieurs heures en répétition, à la salle des fêtes lors d'un concert, le jour de la fête nationale et enfin la cerise sur le gâteau, lors de la réunion des trois entités à l'espace socio-culturel de Bourré le 11 octobre à l'initiative de Xavier, Marcilly en Gault, Montrichard et l'entente Lancé-Pray ont présenté et proposé un moment d'anthologie pour les personnes présentes, chaque entité a joué 3 morceaux (pour Marcilly, « The Show must go on » du groupe Queen, « Pour un flirt » de Michel Delpech et « YMCA » des Village People) imaginez ! plus de 100 musiciens réunis pour jouer les 2 morceaux finaux à savoir « The final Countdown » et un medley de Joe Dassin : quel moment formidable de voir et d'entendre toute cette joie dans le public et de cette troupe de musiciens qui se sont rencontrés pour la première fois et la satisfaction d'un travail commun bien accompli et d'une rencontre fraternelle.



Tous les musiciens de Marcilly ont été très heureux de cette rencontre avec les deux autres Harmonies qui partagent comme nous cette passion de la musique.

- * Merci aux 3 chef(fes) de musique Aline, Laure et Guy d'avoir œuvré en bonne osmose pour que cette soirée soit une grande réussite (peut-être à renouveler dans le futur).
- * Pour conclure, des dizaines d'heures filmées, mais que restera-t-il au montage de toutes ces prises de vue, là est la question, réponse dans quelques semaines lors de la diffusion à la télévision (prévue dans le premier trimestre).
- * Merci aux personnes qui sont venues cette année nous rejoindre et étoffer le Réveil, Titi, Michaele et Clémence.

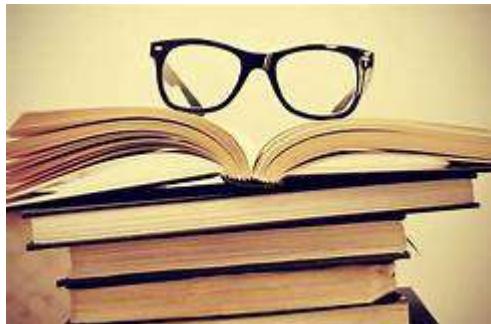
Comme tous les ans, le Réveil de Marcilly fait appel à toutes les bonnes volontés qui voudraient nous rejoindre pour compléter le groupe dans une ambiance chaleureuse et surtout aux plus jeunes qui aimeraient se lancer dans la musique et dans un premier temps prendre des cours de solfège, **parents mobilisez-vous et inscrivez vos enfants !** la survie de la fanfare en dépend.

Tous les musiciens du Réveil de Marcilly vous souhaitent leurs meilleurs vœux, une bonne année et une bonne santé 2026.

Bernard CHAUVIN



LECTURES PARTAGÉES



**« COMME UNE GRANDE MUSIQUE QU'ON PEUT RÉÉCOUTER SANS FIN,
LES GRANDS ROMANS EUX AUSSI SONT FAITS POUR DES LECTURES RÉ-
PÉTÉES . »**

Milan KUNDERA

Pour bien commencer cette nouvelle année, nous avons sélectionné quelques romans.

***13 à table 2026**

12e édition, le recueil de nouvelles 100% bénévole au profit des Restos du cœur. 1 livre acheté = 5 repas distribués.

***Je suis solognot, mais je me soigne de Dominique LABARRIERE 2025**

Être Solognot c'est vivre entre brume et forêts, chasse et pêche, traditions et obstination. C'est aussi cultiver une identité farouche, parfois un peu trop... Être Solognot c'est tout un art de vivre. Mélant tendresse et érudition, Dominique LABARRIÈRE dessine un portrait d'une Sologne singulière, avec ses fiertés, ses légendes, ses châtelains, ses braconniers et son mythique Raboliot. Un regard personnel sur une terre féconde et sur ceux qui l'habitent.

***Ces fleuves qui coulent en nous d'Erik ORSENNA 2025**

De nouveau, je vous emmène en voyages. Mais cette fois, pas besoin de prendre l'avion ou le bateau. Je vous invite tout près, au plus près, au cœur de votre cœur, au fil de votre sang et de vos larmes. Dans les mystérieuses citernes de votre cerveau. Embarquons ensemble pour vingt mille lieues, sur, sous et dans la peau.

***L'intelligence naturelle de Didier VAN CAUWELAERT 2025**

Quand le génie du vivant surpassé l'IA. Didier VAN CAUWELAERT nous invite à redécouvrir les pouvoirs extraordinaires de l'intelligence naturelle, dont les végétaux et les animaux, eux, n'ont jamais perdu l'usage. Bactéries communiquant par télépathie, plantes capables d'anticiper nos actions ou de reconnaître un agresseur, chiens et chats qui nous sauvent d'un péril dont ils ont eu le pressentiment, guérisons inexplicables, rêves qui influencent la réalité, consciences qui fonctionnent en dehors du cerveau... Menant une enquête scientifique rigoureuse au fil de récits à couper le souffle, l'auteur montre combien notre soumission à l'intelligence artificielle nous aveugle sur les merveilles qui nous composent et nous entourent.

***La collision de Pierre GUSNIER 2025**

En 2012, en plein centre-ville de Lyon, une femme décède brutalement, percutée par un jeune garçon en moto cross qui fait du rodéo urbain à 80km/h. Dix ans plus tard, son fils, qui n'a cessé d'être hanté par le drame, est devenu journaliste. Il observe la façon dont ce genre de catastrophe est utilisée quotidiennement pour fracturer la société et dresser une partie de l'opinion contre l'autre. Il décide de se lancer sur les traces du motard pour comprendre d'où il vient,...

***Pavillon de femmes de Pearl BUCK 1973**

Dans la Chine d'autrefois, le seul rôle dévolu aux femmes de riches était celui d'épouse et de mère. Ce rôle, la fine et intelligente Ailien Wu ne le supporte plus. Pour y échapper, elle se servira très adroitement des traditions, celles-là mêmes qui l'avaient liée pendant si longtemps. "Pavillon de femmes" est le roman de Pearl Buck qui fait le mieux comprendre ce qu'était l'ancestrale Chine des grandes familles, mais c'est aussi tout le drame des rapports de l'homme et de la femme à chaque âge de la vie.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année et bonnes lectures.

Michèle VAISSIERE



GROUPE ARTISTIQUE DE MARCILLY : THÉÂTRE



Il reste un petit peu plus de deux mois de répétitions avant les spectacles. Actrices et acteurs mettent les bouchées doubles pour être au rendez-vous avec les spectateurs. Nouveauté cette année une seule pièce sera jouée et cela non en février mais au mois de mars.

Attention !

Cette année les représentations théâtrales ne seront pas données sur deux week-ends consécutifs

Prochain spectacle

« ENTRE DEUX MAIRES »

De Dany TOUSSAINT

SAMEDI : 7 MARS et 21 MARS 2026 à 20h30

(ouverture des portes à 19h45)

DIMANCHE : 8 MARS et 22 MARS 2026 à 14h30

(ouverture des portes à 13h45)

Nous espérons vous voir nombreux à la Salle des Fêtes à cette occasion et vous souhaitons une
BONNE ANNÉE 2026

COMITÉ DES FÊTES

**Le Comité des Fêtes de Marcilly souhaite à tous les Marcigaultais
une bonne et heureuse année.**

Après l'organisation de l'animation de Noël avec les autres associations de Marcilly et les commerçants, le Comité des Fêtes propose un autre évènement :

Retenez la date du samedi 14 mars 2025

Salle des Fêtes

Autour du thème de la Saint Patrick, repas et soirée dansante



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA SOLOGNE DES ETANGS

ACTUALITÉS

Urbanisme

Procédure d'élaboration du PLUI de la Sologne des Etangs

Les études portant élaboration du PLU intercommunal (PLUI) touchent à leur fin. L'enquête publique qui s'est déroulée du 15 septembre au 15 octobre derniers a donné lieu à un rapport du commissaire enquêteur, dont la Communauté de communes tiendra compte pour apporter des aménagements dans le contenu du dossier global.

Celui-ci fera l'objet d'un vote final en conseil communautaire le 17 décembre 2025, afin d'obtenir un arrêté préfectoral au début de l'année 2026.

Le PLUI de la Sologne des Etangs devrait donc devenir opposable dans le courant du premier trimestre 2026.

Eau et assainissement

Les études portant transfert des compétences eau et assainissement collectif des communes à la Communauté de communes, ont été freinées durant l'année 2025 par la promulgation de la loi du 11 avril 2025 visant à assouplir la gestion des compétences eau et assainissement.

En effet, le transfert n'étant plus rendu obligatoire depuis cette date, les communes ont été consultées par la CCSE pour se prononcer sur leur souhait de conserver ou non ces compétences.

La majorité des conseils municipaux a voté pour le maintien des compétences l'échelon communal.

Il a cependant été convenu de poursuivre les études de transfert vers la CCSE à l'horizon 2027, afin d'avoir une perspective économique et financière.

Ces études permettront à la future assemblée communautaire et aux nouveaux conseils municipaux d'avoir l'ensemble des éléments en main pour se prononcer à nouveau sur un transfert, au regard des éléments ainsi présentés.

Santé

* **La Maison de santé de Dhuizon**

Durant l'année 2025, la kinésithérapeute Auriane Vité a terminé ses études en réalisant son stage de fin de cycle à la maison de santé de Dhuizon, avec Nathan Thenier et Tristan Gigout. Elle a décidé de s'associer avec ces derniers pour commencer sa carrière en indépendant au sein de la maison de santé, venant ainsi renforcer l'équipe de kinésithérapie.

* En parallèle, le Dr Paccou a été remplacée par le Dr Léa Russeil durant son congé de maternité.

Cette dernière souhaite également rester au sein de la maison de santé pour renforcer l'équipe de médecins généralistes à compter de l'année 2026. Son installation est en cours.

* **L'infirmier Etienne CORBIER**, exerçant à Dhuizon avait bénéficié en 2024 d'une convention d'accompagnement financier pour sa reprise d'études afin de devenir médecin généraliste sur le territoire de la Sologne des Etangs. La poursuite de ses études de médecine se déroule pour le mieux et il a entamé sa quatrième année de médecine, depuis la rentrée de septembre 2025.

*

Formations mutualisées pour les agents des communes

La Communauté de communes propose aux communes du territoire des formations à destination des agents des mairies (secrétaires et agents techniques). Deux formations ont été proposées cette année : la



remise à niveau des formations premiers secours, une formation à destination des agents travaillant avec les enfants des écoles, sur le harcèlement entre enfants. D'autres seront proposées pour 2026.

Incendie de l'ancien EHPAD de Neung-sur-Beuvron et conséquences pour l'association 1000&1 Partages.

Le 24 septembre dernier, un incendie criminel est survenu sur le site de l'ancien EHPAD de Neung-sur-Beuvron, détruisant plus de 300 m² de toiture et réduisant à néant les travaux largement entamés pour accueillir la recyclerie 1000&1 Partages de Neung-sur-Beuvron.

Les procédures d'assurances et d'expertises sont en cours et devraient durer une année avant de pouvoir envisager la reprise des travaux.

Cet incident vient fortement perturber les projets de l'association et remettre en cause la pérennité de ses actions.

La MARPA résidence autonomie



La MARPA : une maison où il fait bon vivre, toute l'année !

L'année 2025 touche à sa fin, et c'est avec plaisir que la **MARPA résidence autonomie Les Jardins du Grand Clos à Dhuzion**, partage un regard sur les moments qui ont rythmé la vie de la maison tout au long de ces derniers mois.

La MARPA reste avant tout un **lieu de vie à taille humaine**, où chaque résident peut vivre à son rythme, entouré d'une équipe attentive et bienveillante.

Tout au long de l'année, les **activités proposées** — ateliers mémoire, jardinage, rencontres intergénérationnelles, sorties culturelles, repas festifs — ont contribué à maintenir un climat de convivialité et de partage.

Les **fêtes de saison** ont également été l'occasion de beaux moments de rassemblement. Ces instants renforcent le lien si précieux entre la MARPA et la **commune**, lien auquel nous sommes particulièrement attachés.

L'équipe tient à **remercier la municipalité, les partenaires locaux et les familles** pour leur soutien et leur collaboration, indispensables au bon fonctionnement et à la vitalité de la maison.

Alors que s'annonce une nouvelle année, la MARPA poursuivra sa mission : offrir aux résidents **un cadre de vie sécurisant, chaleureux et animé**, tout en restant ouverte sur la vie du territoire.

Toute l'équipe et les résidents vous adressent leurs **meilleurs vœux pour 2026**, empreints de **santé, de sérénité et de belles rencontres** !

The logo features a stylized white leaf or flame icon to the left of the company name "présence verte" in a white serif font. Below it, the words "Solutions de téléassistance" are written in a larger, bold, white sans-serif font. The entire logo is set against a solid brown rectangular background.

Vivez serein, nous sommes là 24h/24 et 7j/7.

Présence Verte Touraine, seul acteur du marché à être exclusivement dédié à la téléassistance vous propose des offres adaptées à vos besoins.



Vous souhaitez être sécurisé à domicile :

Se présentant sous la forme d'un discret bracelet ou d'un médaillon, **Activ'zen** s'adresse à toute personne souhaitant se sentir parfaitement en sécurité chez elle. Grâce à cette solution, vous êtes autonome mais jamais seul.

En complément de son équipement de base, Présence Verte vous propose également un détecteur automatique de chute brutale et un détecteur de fumée reliés à votre matériel de téléassistance ainsi qu'un coffre à clefs sécurisé vous assurant un secours rapide et sans dommage.

Vous souhaitez être sécurisé à domicile et lors de vos déplacements :

Activ' mobil s'adresse à toute personne souhaitant se sentir rassurée à domicile mais également à l'extérieur. Soit par appui, soit automatiquement en cas de chute lourde, vous serez géolocalisé et secouru.

Nos deux offres bénéficient d'un crédit ou d'une réduction d'impôt à hauteur de 50%. Des prises en charge sont également possibles par les caisses de retraite ou le conseil départemental dans le cadre de l'APA. Des tarifs préférentiels avec des communes conventionnées et partenaires sont également possibles.

N'attendez plus, contactez votre agence **Présence Verte Touraine**

19 avenue de Vendôme, 41000 Blois - 02.54.44.87.26 Email : pv41@presenceverte.fr

Site internet : www.presencevertetouraine.fr

SYNDICAT D'ENTRETIEN DU BASSIN DU BEUVRON (SEBB)



Le SEBB a mené de nombreuses opérations bénéfiques aux milieux aquatiques.

Citons par exemple des travaux de renaturation opérés sur le Cosson. Ils visaient à créer des banquettes sur 455m à Thoury et sur 355m à la Ferté-Saint-Aubin pour restituer une forme plus naturelle à la rivière (sinuuse). Les écoulements ainsi diversifiés, augmentent la variété des habitats et donc des espèces. La renaturation de la morphologie de la rivière permet aussi de restaurer sa fonctionnalité et divers processus comme son autoépuration.

Deux zones humides situées à Bracieux et à Chitenay ont également été restaurées. Pour la zone du complexe sportif du Val du Beuvron à Chitenay par exemple, un ruisseau et une mare ont été réouverts. Une noue a été créée alimentant une zone décaissée (future zone humide) pouvant réceptionner temporairement l'eau des ruisseaux environnant en cas de crue. Un secteur embroussaillé et impraticable a été réouvert à cette occasion, augmentant ainsi le secteur accessible au public et la diversité des milieux à découvrir au sein du complexe sportif. Ces sites seront équipés par la suite de sentiers pédagogiques pour faire découvrir ces milieux sensibles au public.

Nos actions de sensibilisation se sont déroulées au cours de divers évènements : Fêtes de l'eau, Saint Barnabé, Comice Scolaire et Agricole, Fête de la Science, etc. D'autres interventions ont été réalisées auprès des générations futures auprès d'élèves de différents niveaux. Le syndicat a également accueilli 4 stagiaires pour faire découvrir les milieux aquatiques, les enjeux associés et les métiers particuliers exercés au SEBB.

De plus, le SEBB a obtenu le Label « Living with Rivers » pour son système de surveillance et avertissements des niveaux d'eau implanté sur le bassin du Beuvron et ses initiatives liées au risque inondation.



Par ailleurs, le SEBB a enlevé les arbres tombés dans les rivières avec l'accord et la participation financière des propriétaires riverains. De plus, l'entretien de la Tharonne a été réalisé sur 6.9km dans le cadre la politique interne d'entretien du syndicat.

Nous rappelons que la gestion de la végétation bordant les cours d'eau ou ripisylve est une responsabilité des propriétaires riverains. Ainsi aucune intervention du SEBB ne serait dispenser les propriétaires riverains de leurs devoirs.

Le SEBB a également maintenu sa lutte contre les espèces exotiques envahissantes comme le myriophylle du Brésil ou la grenouille taureau par exemple.

Nous en profitons pour vous informer du départ en retraite de Monsieur Dominique BEGUIN, technicien de rivières, remplacé aujourd'hui par Monsieur Franck DEFROCOURT.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.bassin-du-beuvron.com ou contactez Mme Delmotte au 02.54.46.49.67 ou à delmotte@sebb41.fr.

DIVERS



Démarches à faire auprès de la mairie du lieu de situation du bien

- dépôt de votre demande d'autorisation d'urbanisme en indiquant précisément la nature de votre projet (construction, agrandissement...)
- votre projet accepté, vous devez déclarer l'ouverture du chantier
- une fois les travaux achevés, vous devez envoyer à la mairie la déclaration d'achèvement et de conformité des travaux (DAACT).

Sologni'pets
Tierce Ambre
06.10.80.46.91
sologni.pets4l@gmail.com

Marcilly en Gault
Titulaire de l' ACACED & premiers secours canin/félin
<https://www.facebook.com/share/lyRTabDJ4Zoaz2Un/>

Sologni'Pets – Votre partenaire douceur pendant les fêtes !

Vous partez pour les fêtes ou vous recevez du monde ? Confiez vos animaux à Sologni'Pets, service de garde professionnel à Marcilly-en-Gault. Visites à domicile, promenades, câlins et tranquillité d'esprit... Offrez-leur le meilleur, même pendant les vacances !

Contactez moi pour réserver votre créneau.



QUI FAIT QUOI À MARCILLY ?

ACTIVITÉS COMMERCIALES, ARTISANALES et PARAMÉDICALES

Bar-Brasserie-Pizzeria « Chez Tiphaine »	Tiphaine	02 54 96 27 10
Boulangerie-Pâtisserie	Christophe BOUCHET	02 54 96 67 45
Epicerie-Tabac-Journaux « Panier sympa »	Loïc et Sylvie BILBAULT	02 54 96 67 77
Key Wendy's Cake	Sarah MARSIAS	06 23 65 31 93
Kinésithérapeute	Justine CAMPAGNE	02 36 38 25 77
Kinésithérapeute	Margot NIEZGODA	02 36 38 25 77
Ostéopathe	Jean-Louis DELAPLACE	06 47 53 77 32
Salon de Coiffure mixte « Styl' Coiffure »	Magalie ROY	02 54 96 68 84
Création d'objets d'art et décoration	E. NAUDET-DEXANT	06 18 44 28 16
ROMO FLOR'	Elodie PICOT	02 54 76 10 19
FJ RENOV, maçonnerie, carrelage, rénovation	Jérémy FOUCHEAU	07 81 95 82 16
TEKLIM climatisation, froid commercial, cuisine pro	Eric CAILLÉ	06 32 01 43 54
Charpente, agencement, ossature bois	David LE MOING	06 46 84 85 66 david.lemoing@gmail.com
Charpente, couverture, zinguerie, démoussage, ramassage, isolation	Sébastien FOURNIER	02 54 76 79 82
Maitrise d'œuvre, services CMistes et Artisans	Kévin DUPIN	06 22 16 09 98 k.dupin21@gmail.com
Paysagiste « Pensée paysage »	Jérémy TIERCE	06 23 98 53 08
JARDI SOLOGNE	Kévin VIRON	06 83 61 98 03
Peinture-Papier peint-Vitrerie-Sols	Gérard DESHAYES	02 54 96 18 92
Peinture-Papier peint-Plaquiste « AB peinture »	Blagomir AKSIC	09 62 13 93 83 aksic.be@orange.fr
Terrassement-Travaux publics	Thibault DAPREMONT	02 54 96 30 43
Énergéticienne / Maître Reiki / Magnétiseuse / Rebouteuse	Sylvie JAROS	07 80 28 09 12
Services à la personne et prestations	Ch MAUGUIN DESROCHES	06 71 68 81 98 christelledesroches1973@gmail.com
Taxi	Frédéric THEVENIN	02 54 88 91 42

GITES RURAUX-CHAMBRES D'HÔTES

Mme LEHOUX	36 route de Salbris	02 54 88 92 43
Mme DE LA SERVE	Chantelouze	06 16 47 40 01
Mme SIVOYON	Les Landes	02 54 96 67 09
M. Mme DUFFROS (Chambre d'Hôtes)	Ferme de Boisquillon	06 61 58 93 82
M. Mme GOBERT (Chambre d'Hôtes)	9A rue du Château d'eau	06 40 30 84 14
Mme BLENET	16 Place du Bourg	06 10 11 35 68
Mme OUDOVENKO M. GAILLARDON	161 route de Selles Saint Denis Mobil Home	06 84 20 02 07
GITE de GROUPE communal	Place du Bourg	02 54 96 67 06



NATURE ET PRODUITS DE LA FERME

Ecuries du Dangeon (pension de chevaux)	Aurore DELAGRANGE	06 10 08 07 09
Maréchal ferrant	Stéphane de MARTIMPREY	06 80 60 53 28
Taxidermiste	François BODARD	02 54 96 69 59

LES ASSISTANTES MATERNELLES À MARCILLY

Emilie STROBEL	6 impasse du Marais	06 74 32 43 38
Jessica NAUDIN	295 route de Loreux	02 36 38 20 81 / 06 26 98 01 51

ÉTAT CIVIL

Décès

Toutes nos condoléances à la famille

Patrick BÉDIER, décédé le 31 octobre 2025, à 74 ans

Jacques AUSSEUR, décédé le 7 novembre 2025 à 72 ans, époux de Corinne, Monique, Michèle, Nicole DROUHET

Naissance

Toutes nos félicitations aux heureux parents

Gabriel, Marc, Stéphane GILLES né le 31 octobre 2025 de Valentin, Marcel, Jean-Marie GILLES et Chloé, Patricia, Sylvie ROTON

AGENDA

15 janvier 2026	LECTURES PARTAGÉES à partir de 18h « Chez Tiphaine »
25 janvier 2026	A.C.V.S.V Messe de la Saint Vincent à 9h avec les « Trompes de la Frénais »,
19 février 2026	LECTURES PARTAGÉES à partir de 18h « Chez Tiphaine »
7 mars 2026	THÉÂTRE Salle des Fêtes à 20h30 <i>ouverture des portes à 19h45</i>
8 mars 2026	THÉÂTRE Salle des Fêtes à 14h30 <i>ouverture des portes à 13h45</i>
14 mars 2026	COMITÉ DES FÊTES Salle des Fêtes Repas et Soirée de la Saint Patrick
15 mars 2026	ÉLECTIONS MUNICIPALES
19 mars 2026	LECTURES PARTAGÉES à partir de 18h « Chez Tiphaine »
21 mars 2026	THÉÂTRE Salle des Fêtes à 20h30 <i>ouverture des portes à 19h45</i>
22 mars 2026	THÉÂTRE Salle des Fêtes à 14h30 <i>ouverture des portes à 13h45</i>
22 mars 2026	ÉLECTIONS MUNICIPALES
29 mars 2026	RANDONNÉE DE PRINTEMPS organisée par les randonneurs marcillygaultais
16 avril 2026	LECTURES PARTAGÉES à partir de 18h « Chez Tiphaine »



CONTACTS UTILES

LA MAIRIE

3 route de Millançay
Tél : 02 54 96 67 06
Fax : 02 54 96 13 50
Site Internet :
marcilly-en-gault.fr
Courriel :
secretariat-margault@orange.fr

- Horaires administratifs**
- Lundi, mardi, jeudi 9 h à 12 h
 - Vendredi 9 h à 12 h et 14 h à 17 h
 - Samedi 10 h à 12 h
- Horaires « Urbanisme »**
- Mardi et Jeudi 9 h à 11 h 30

Maire	Agnès THIBAULT
Premier adjoint	Jean Pierre AMOUREUX
Deuxième adjoint	Aline MOLLER-GRASSER
Rédacteur principal	Aurélie DEWILDE
Secrétaire	Virginie DUPRAY

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

3 route de Millançay
Tél : 02 54 88 22 42
Responsable : Virginie DUPRAY

- Horaires**
- Lundi, mercredi, vendredi 9 h 30 à 11 h 30
 - Mardi, jeudi 15 h à 18 h
 - Samedi 9 h 30 à 12 h

SAPEURS POMPIERS

Numéro d'Urgence : 18

L'ÉCOLE COMMUNALE SAINT EXUPÉRY (RPI)

85 route de Saint Viâtre Tél : 02 54 96 67 20 / Port 06 41 39 31 10 Directrice Professeure des Écoles	Courriel : (informations importantes seules) ec-saint-exupery-marcilly-en-gault@ac-orleans-tours.fr Marion COSTA (Maternelle-CP) Nathalie JOUBERT (Maternelle),
--	---

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

87 route de Saint Viâtre Port : 06 46 30 45 11	Lundi, mardi, jeudi, vendredi Matin : à partir de 7 h30 Soir : 16 h 30 à 18 h 30
---	---

SECTEURS PAROISSIAUX Lamotte-Beuvron Saint-Viâtre Marcilly

Tél : 02 54 88 04 69 / Fax : 09 56 27 55 69	32, rue Durfort de Duras 41600 - Lamotte-Beuvron Internet : http://paroissedelamotte.free.fr/
--	---



AU FIL DES MANDATS

UN GRAND MERCI À TOUTES CELLES ET CEUX QUI ONT DONNÉ DE LEUR TEMPS AU SERVICE DE LA COMMUNE ET ŒUVRÉ POUR LE BIEN DE TOUS



AU FIL DES MANDATS

EN CONTINUANT DE REMONTER LE TEMPS...



Responsable de la publication : Agnès THIBAULT

Maquette : Philippe MOLLER

Impression : Aurélie DEWILDE et Virginie DUPRAY

Rédaction, documentation, diffusion : Aline MOLLER-GRASSER

Crédits photos : Ph. MOLLER, A. MOLLER-GRASSER, J. MOSSINO, F. RINGOT, P. CORDIER, E. CEBEIRO, B. CHAUVIN, L. DEMANDRE, Ph. JACQUET, L. FREBOUR, V. DUPRAY

Diffusion sur le site de la Mairie : Gaëlle. FORNETTE

